L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 31 JUILLET 1889.

L'Art.

La dernière livraison de l'Art, 15 juillet, se recommande, comme que jamais, par le texte et les illustrations.

En voici le sommaire :

TEXTE : *Un concours artistique au XVIe siècle — La Guerre de Pise par Michel-Ange et La Bataille d'Anghiari*, Eugène Müntz.—*Exposition Universelle de 1889 : Les Peintres du centenaire (1789-1889)*, A. Hustin.—*L'Architecture au Salon de 1889*, V. Petitgrand.—*L'Aquarelle depuis un siècle*, G. de Léris.—*Cours de littérature musicale des œuvres pour le piano au Conservatoire de Saint-Pétersbourg*, César Cui.

Comme gravures hors texte : *Vignerons en repos*, eau-forte de L. Lesigne, d'après le célèbre tableau de J. F. Millet.—*Marchande de poisson à Concarneau*, dessin de Théophile Deyrolle, d'après son tableau du Salon de 1889.

Les gravures dans le texte comprennent des portraits de *Géricault*, *Girodet-Trioson* ; *Vue de Rome*, aquarelle de Léon Gaucherel ; *La fontaine*, aquarelle de Philippe Rousseau ; —*Jeune femme de la campagne romaine*, aquarelle de Fortuny ; —*Un portrait de Beethoven* ; —*La maison où est né Beethoven, à Bonn* ; —*La Musique sacrée* — *La Musique tragique* ; —*La Symphonie*—*Portraits de Schubert et de Weber*.

Bottesini.

Nos derniers journaux de Paris annoncent la mort de Giovanni Bottesini qui, depuis plusieurs années, était directeur du Conservatoire de Musique à Parme, après avoir été, durant plusieurs saisons, chef-d'orchestre du Théâtre Italien à Paris.

Bottesini, né en 1821, était un musicien de très grand ordre ; plusieurs partitions de lui furent très remarquées en Italie ; on y remarque science et souffle mélodique. Mais c'est le virtuose qu'il faut surtout citer en lui.

Un fait assez peu connu, croyons-nous, c'est que ce fut à la Nouvelle-Orléans, au Théâtre d'Orléans, qu'il obtint ses premiers succès, qu'il se révéla, pour ainsi dire.

Nul que nous sachions, ne l'égala jamais et nulle part comme contrebassiste. Toutes les douceurs, toutes les coquetteries, toutes les plaintes du violon, du violoncelle, il les obtenait sur ce gigantesque instrument, dont il semblait le dompteur.

Ici, c'étaient des prodiges de mécanisme ; des cascades de traits plus osés, mieux réussis les uns que les autres ; là des phrases d'une rêverie, tout empreinte de poésie, comme la tête de l'artiste du reste ; des phrases larges, chaudes, profondément senties, des ondées de larmes.

En quittant la Nouvelle-Orléans, les Etats-Unis, il se rendit à Paris mais avec une crainte que nous n'avons pas oubliée. A cette époque, Bottesini ne comprenait pas sa valeur ; il semblait ignorer qu'il fût seul au monde comme contre-bassiste soliste ; il ne se doutait pas qu'il avait poussé cet instrument jusqu'à des limites imprévues.

Aussi quand il se présenta devant le public parisien, ce fut, dès le premier morceau, une surprise vive—puis un enchantement ; la soirée n'était pas terminée que la conquête était complète. Peu d'instrumentistes ont chanté sur des cordes avec plus de puissance, avec plus d'expression générale que celui-là.

La venue d'un pareil virtuose fut un fait non prévu ; si bien que l'aliment aurait manqué au grand artiste, s'il n'avait pas été lui-même un compositeur de haute distinction. Donc, ne trouvant pas de musique écrite pour cet instrument auquel il donnait une importance nouvelle, il en écrivit lui-même et beaucoup de ses œuvres sont citées souvent citées comme pages vraiment magistrales.

L'art vient de perdre en lui l'un de ses plus éminents représentants et une individualité tout à fait.

Nous n'avons jamais oublié les heures charmantes que nous lui avons dues dans bien des matinées musicales, où étaient admis des intimes seulement.

—Une erreur s'est glissée dans le dernier alinéa de l'article que nous avons publié hier sous ce titre : "M. Henri Vignaud." Nous avons écrit :

"Rapide avancement, disions-nous tout-à-l'heure. En effet, ce fut en 1873 ou 1874 que le duc Decazes, alors ministre des affaires étrangères, lui envoya son brevet de chevalier—nous avons assisté à cette bonne fête. Or, franchir ces trois degrés, parvenir au titre de commandeur en quinze années, est chose rare ; c'est de la grande vitesse hiérarchique." Hier, le mot "*enlevé*" était substitué au mot "*comme*", et dénaturait le sens de notre phrase.

West End.

Mlle Bessie Gilbert, la jeune cornetiste américaine, paraîtra ce soir, pour la cinquième fois, au concert du West End. Chacune de ses soirées lui a valu un succès et nous voulons rappeler au public que son engagement est fort court. Il se terminera samedi prochain.

Nous devons prévenir nos lecteurs que l'artiste figure dans la seconde et dans la troisième partie du programme. C'est donc vers huit heures qu'elle joue son premier morceau.

On a voulu qu'il en fût ainsi, afin que ceux qui s'attardent forcément dans leurs bureaux, eussent aussi la chance de l'entendre.

Le répertoire de Mlle Gilbert, qui a fait bien des tournées dans les grandes villes du Nord, est fort varié. Si bien que, chaque soir, elle renouvelle ses deux morceaux réglementaires et tient toujours en réserve quelque surprise pour les *encore* qu'on lui demande et qu'elle donne avec beaucoup de gracieuseté.

C'est justice de dire aussi que les exécutions, au Pavillon du West End, augmentent tous les jours en valeur artistique et que M. Lenfant témoigne d'un goût très fin dans le choix de ses programmes.

De ci de là, sans doute, on y trouve de la musiquette, des bagatelles de la porte—il en faut dans tout Concert Promenade, ne fut ce que pour détendre un peu l'attention ; mais en général, les morceaux sont empruntés aux œuvres des maîtres, et ils ne sont produits devant le public que quand ils ont passé par l'épreuve de sérieuses répétitions.

Fort Espagnol.

Ne pas oublier qu'on trouve au Fort Espagnol concert et théâtre combinés. Concert en trois ou quatre parties, soigneusement composées ; théâtre où l'on joue du vaudeville américain.

Les trains partent, toutes les heures, jusqu'à trois heures de l'après-midi ; puis les départs ont lieu chaque demi-heure.

Prix de l'excursion, aller et retour : 15 cents. Concert et spectacle gratis.

MONUMENT A LORD BYRON.—Un concours avait été ouvert, à Athènes, pour ériger un monument à lord Byron. Le premier prix a été remporté par MM. Gelbert et Sochet, tous deux de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

A NANTES, FRANCE. — La ville de Nantes est sous le coup d'une vive émotion : on a appris que M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, a décidé de transporter, à Saint-Nazaire, l'administration des colonies de la région.

FILETS DE MAQUEREAUX.—Prenez deux maquereaux, fendez-les chacun en deux. Enlevez-leur la grande arête ; coupez la tête et la queue, découpez les quatre morceaux en une douzaine de filets, auxquels vous retirez la peau qui les recouvrira. Saupoudrez vos filets de sel et de poivre et faites-les sauter dans beaucoup de beurre.

Quand vous avez préparé vos filets, vous avez fait bouillir les arêtes, les os, les débris des poissons, pendant une heure, avec un oignon, une carotte, du persil, des herbes parfumées, du poivre, du sel, des clous de girofle et de l'eau.

En même temps que vous sautez vos filets, faites frire dans l'huile quatre échalotes finement émincées et autant de champignons ; lorsqu'ils sont roux, mettez-y une cuillerée ordinaire de vinaigre de vin ; mêlez bien, laissez réduire d'un tiers. Ajoutez le premier sauce bien passé, du persil haché et couvrez-en les filets dressés sur un plat.

Fragment de conversation entre deux personnes se rencontrant dans la rue :
—D'où venez-vous ?
—De chez mon docteur.... Il m'a examiné et m'a dit :
"Vous n'avez rien." Alors il m'a donné quelques choses.... Voici l'ordonnance.... Je vais chez le pharmacien....
(Authentique).

PRENEZ LES PILULES [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1889.—Indications pour la Louisiane : Averses plus chaud dans la partie nord, pas de changement décisif dans la température au sud, vents variables.

Température au 30 juillet 1889.
Thermomètres de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 121 rue du Canal.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jas Chittenden à Mlle Catherine L. Petty.
Edward Pilecke à Mlle Julia Zimmermann.
John Behan à Mlle Lucile Arbo.
Jos A. Bonnette à Mlle Justine Livaudais.
Jos P. Landry à Mlle Virginie Mille.
Peter Barber à Mlle Julie Odi.
Henri J. N. Desportes à Mlle Ernestine A. Bourdre.
Dr Joe Simoneaud à Veuve Eliza Babin.

Naissances.

Mme Frank H. Ziegler, un garçon.
Mme Frank Barvaniu, un garçon.
Mme Andrew Dudden, un garçon.
Mme Valentine Fontaine, une fille.
Mme Jos Seller, une fille.
Mme Julius Keller, un garçon.
Mme Hans C. Hinsen, un garçon.

Décès.

Jean G. Thiroux, 34 ans, 421 rue St-Philippe.
Mme Winifred Barnard, 48 ans, 41 rue Magazine.
John J. Mahrhoff, 6 mois, 96 rue Elmire.
Will Bonneau, 6 ans, 21 1/2 rue Annette.
Ernest A. Heyl, 10 jours, 49 1/2 rue Champs-Elysées.
Edward E. Killian, 6 ans, 57 rue Laurel.
John B. Powell, 7 mois, 352 rue Fulton.
John W. Spriggs, 5 jours, 171 rue Palmyre.
Ovide Picou, 68 ans, 111 1/2 rue Urquhart.
Carrie E. Meyers, 16 mois, Biloxi, Miss.
John Barbe, 55 ans, 465 rue St-André.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

P. C. Malone à J. S. Hedgins, un terrain borné par les rues Franklin, Bassin, Clio et Calliope, $1,700.

L. Baron à E. R. Chevalley, un terrain borné par les rues Valence, Cadix, Water et le fleuve, $3,000.

Mme N. Dentinger au People's Homestead Association, un terrain borné par les rues Thalie, Constance, Annonciation et Melpomène, $680.

People's Homestead Association à Mme M. Leahy, le terrain qui précède, $800.

W. S. Hilbyer et autres à Mme K. Briedy, un terrain borné par les rues Peniston, Chestnut, Amélia et Camp, $1,100.

H. L. Zebel à W. B. Wilcox, un terrain borné par les rues Magasin, Delachaise, Constance et l'avenue de la Louisiane. $1,800.

G. Canby à J. L. Davies, deux terrains bornés par les rues Quatrième, Locust, Freret et Troisième $605.

J. McMains au Commercial Homestead Association, un terrain borné par l'Avenue de la Louisiane, et les rues Liberté, St-David et Toledano $200.

Mme R. Farragut et als au Commercial Homestead Association, un terrain borné par les rues Prieur, Johnson, Lepeyrouze et Onzaga $298.

H. Forrer à Mlle C. Forrer, un terrain borné par les rues Thalie Erato, Bassin et Remparts $310.

Cour Civile. — Les successions Hamdere Green et Robt. Crawford sont ouvertes.

Amélie Santer demande l'émancipation.

Adam G. Dorr contre D. P. Alford, pour $188.

Richard Fourchy contre Oliver Ames, pour être mis en possession d'une propriété achetée à une vente pour taxes.

Cour Criminelle.—Willie Brown, larcin, 6 mois ; Tom Green voies de fait 2 mois ; Walter Louden attaque $5 ou 24 heures.

P. H. Ménard, membre du jury a été condamné à $10 d'amende pour s'être absenté sans autorisation.

Première cour de recorder.—Hier matin, au dépôt de la première cour de recorder, deux femmes, dont l'une de couleur, se sont pris aux cheveux et peignées jusqu'au premier sang. Elles ont été alors séparées et condamnées à $20 d'amende ou 30 jours chacune.

Deuxième cour de recorder.—Devant la deuxième cour a été portée hier matin, une accusation de vol par Louisa Lee, No 226 rue Bourgogne, contre Reddy Jenkins, qui lui a volé pour $150 de mobilier.

Grand jury.—Au sujet de l'affaire Favrot dont il poursuivait l'enquête depuis près d'un mois, le grand jury a soumis hier un rapport dans lequel il dit que les détectives Grabert et Gaster ont produit devant lui plus de 30 témoins, parmi lesquels le plus important a été le Dr Jones qui a pratiqué 18 jour après l'inhumation, l'autopsie du corps dans les circonstances les plus répugnantes, alors que la décomposition du corps était extrêmement avancée.

De cette autopsie il est résulté la preuve que Mme Favrot est été mère d'une petite fille blanche. C'est donc la réfutation de certaines assertions malveillantes publiées dans quelques journaux et pour ainsi dire la réhabilitation de la défunte.

Quant au Dr. Chassaignac, alors sous-coroner, et auquel on avait reproché de ne point faire l'autopsie du corps, le grand jury lui donne pleinement raison et dit qu'il a agi selon la loi.

Après l'audition des témoins qui a duré près de 4 jours, la lecture de correspondances de nature à se former une juste opinion de l'affaire, le Grand Jury ne voit pas d'autre conclusion que celle du suicide prémédité. Le rapport se termine ainsi : "Que le voile de la Charité couvre cette triste affaire et qu'en en parlant on se souvienne de deux choses : que la victime était une créature de Dieu et qu'elle est morte."

La roulette.—Un jeune homme de 19 ans nommé Kroemer, qui dit être étranger à la ville, s'est plaint au chef de police d'avoir été accosté, rue Royale, par un individu qui l'a emmené dans une maison de jeu, où il a perdu $32 à la roulette. Il a demandé au chef Hennessy de lui faire rembourser son argent.

Attendu que le plaignant est mineur et que les mineurs ne doivent pas être admis dans ces établissements, le chef de police pense qu'il pourrait faire droit à la requête de Kroemer.

Les régulateurs arrêtés.—La patience du gouverneur Nicholls ayant été définitivement lassée par le dernier exploit des régulateurs de la paroisse Lafayette, qui ont lynché un assassin le 11 de ce mois, après l'avoir arraché, les armes à la main, de la prison de Carencro.

Le gouverneur, après s'être entretenu de l'affaire avec le shérif Broussard et l'avocat-général, a décidé de donner un exemple et a envoyé des troupes qui ont prêté main forte au shérif pour arrêter 18 régulateurs, qui n'ont du reste offert aucune résistance et ont été amenés à la Nouvelle-Orléans pour répondre de leur conduite devant les tribunaux. On pense que cette mesure aura désormais pour résultat de refroidir le zèle de ces prétendus régulateurs qui violent les lois sous prétexte de les faire observer.

Blessé.—Hier à 3 heures de l'après-midi, un enfant de trois ans, nommé John Hoosh, qui jouait sous une voiture, au No 45 de la rue Congrès, a été légèrement blessé au pied par un morceau de bois.

Menaces.—Le Dr J. J. Goss a été traduit devant la première cour de recorder par M. W. E. Wren pour avoir proféré contre lui des menaces de mort.

A Carrollton.—Un nègre du nom de Frank Dorsey qui suivait la parade de la "True Friends Association", à Carrollton, ayant heurté un blanc, celui-ci s'est récrié et le nègre l'a frappé. L'intervention de l'agent Jordan a mis fin à sa brutalité ; mais sans l'arrivée d'autres agents les nègres qui faisaient partie de la procession auraient tenté d'enlever le prisonnier des mains de l'officier Jordan.

Cruauté.—Les conducteurs qui se montrent cruels pour leurs animaux sont assez nombreux ; l'un d'eux, un nègre du nom de John West, qui avait été condamné pour ce fait, ayant de nouveau comparu devant la cour du recorder, celui-ci l'a renvoyé devant la cour criminelle, ainsi qu'il a reçu l'instruction de la Société [illegible].

Accident.—Hier matin à 7 heures Mme Doyle qui habite rue Adèle No 60, traversait la rue St-Marie à son intersection avec la rue Rousseau lorsqu'un wagon conduit par Peter Kohl est arrivé avec une telle vitesse que Mme Doyle, n'ayant pas eu le temps de se garer a été renversée et blessée par les roues à la tête et au bras gauche.

Le conducteur a poussé son cheval de plus belle pour s'enfuir mais arrêté et il a été [illegible] à un [illegible] bon de la [illegible] [illegible] Kohl [illegible].

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'est réuni hier soir pour la première fois depuis le 2 juillet, c'est-à-dire depuis quatre semaines, et a tenu une séance longue et animée.

A 7 heures 30, le maire ouvrait la séance et l'appel annonçait la présence de [illegible] membres. Le secrétaire Manning a donné, après confirmation des minutes du dernier meeting, lecture du message du maire, contenant les quinze documents suivants :

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel de Ville, 30 juillet 1889.

Sont soumis au Conseil les documents suivants :

1. Rapport hebdomadaire du trésorier pour les quatre semaines finissant le 27 juillet.

2. Communication du Shakespeare Almshouse incluant le rapport annuel du surintendant pour l'année finissant le 31 mars 1889, ainsi que le rapport sur l'état financier de l'institution pour les six mois finissant le 30 juin ; enfin le rapport des donations, admissions, renvois et morts des patients pour le trimestre finissant le 30 juin.

3. Communication du Poydras Female Asylum qui demande pour des raisons exposées dans la pétition, que l'institution soit inscrite sur la liste des asiles subventionnés par la ville afin que sa part lui soit réservée dans le budget de 1890.

4. Pétition des habitants du voisinage des rues Broadway et Elizabeth qui demandent la construction d'un puits à incendie à l'intersection des dites rues.

5. Pétition de MM. Bride & Dombeck, qui désirent obtenir l'autorisation d'ouvrir une fabrique de voiture rue Peters, entre Julie et St-Joseph.

6. Pétition de citoyens habitant dans le voisinage du Parc Audubon, qui demandent à la ville de le convertir en un agréable lieu public de promenade, accordant aux visiteurs pendant les heures d'ouverture, le droit de se promener dans la serre.

7. Pétition de Alf. Moulton, demandant que le trésorier soit autorisé à recevoir de lui telle somme dont il est redevable à la ville sur les taxes de 1889, depuis la correction de l'assessment d'une propriété de $15,000.

8. Communication du commissaire de police et des édifices publics, contenant : 1. un rapport sur la négligence des locataires des marchés à se conformer aux instructions du Conseil, en vertu d'une motion en date du 25 juin 1889 ; 2. au sujet de l'érection d'une lampe électrique à l'intersection des rues Berlin et Perrier.

8. Rapport relatif aux travaux du département en général pour le mois de juin.

4. Rapport détaillant le travail exécuté par les détenus de la prison de police jusqu'au 29 juillet et enfin rapport annuel du département du feu des 5me, 6me et 7me Districts.

5. Communication du Chef du département du feu qui soumet au Conseil, conformément à la section 10, de l'ordre No 7346 A. S., le rapport semi-annuel du dit département jusqu'au 30 juin, et appelle l'attention du Conseil sur le manque d'eau en cas d'incendie, dans nombre de quartiers de la ville.

9. Communication du président du bureau d'amortissement de la dette municipale, incluant les rapports marqués A B C D E F, lesquels sont un détail du fonctionnement du bureau pour les 6 mois finissant le 30 juin.

10. Communication du président et des officiers de la Ladies' Unsectarian Aid Association dont le local est sis au No 233 de la rue St-Joseph.

Ces dames demandent que le conseil dispose du legs Sickles en leur faveur pour la distribution des médicaments gratuits et les frais occasionnés par les soins donnés gratuitement à la classe pauvre qui les reçoit déjà à leur infirmerie.

Elles déclarent que leur but est d'éviter que la majeure partie de la somme léguée ne soit dépensée à la construction d'immeubles coûteux, et par conséquent de tâcher que le vœu du défunt soit plus complètement accompli en ne consacrant les revenus de la somme qu'à l'achat de médicaments et autres frais, ce qui se pourrait faire en se servant de leur local.

11. Communication du commissaire des travaux publics relative au privilège accordé à John Everett en vertu de l'ordonnance No 3766 aux clauses de laquelle il a négligé de se conformer. En conséquence, il demande au Conseil d'annuler l'ordonnance puisqu'il en a le pouvoir.

12. Communication de J. Trisconi et Henry Larquié relativement à l'exécution des travaux de peinture dans les divers marchés, conformément à la section 16 de l'ordonnance No 2024, C. S.

13. Communication de l'avocat de la ville, qui demande un congé de sept semaines, à courir du 12 août 1889.

14. Pétition des habitants du 6me District qui demandent comme une mesure urgente la construction d'un pont à l'encoignure des rues Liberté et Louisiana Avenue.

Respectueusement,
J. A. SHAKSPEARE,
Maire.

Le congé demandé par l'avocat de la ville lui est accordé sur le conseil du maire.

Le maire soumet un message spécial dans lequel il annonce la nomination de M. John W. Fairfax comme commissaire de la maison de correction des garçons en remplacement de M. Jacob Hassinger, démissionnaire. Référé au comité des prisons et asiles.

Le commissaire Lèche soumet une pétition du Bureau de santé et une seconde signée par des citoyens, par lesquelles on proteste contre l'écoulement des eaux de la raffinerie Louisiana dans les ruisseaux de la rue de la Douane. Référé au comité de salubrité.

Le commissaire des travaux publics appelle l'attention du Conseil sur l'urgence de réparer les quais à immondices au pied des rues Robin, Toledano et Quartier. Référé au comité de salubrité. Au même comité est aussi référée une communication de M. Lèche, relative au mauvais état des bateaux à immondices.

Le commissaire Lèche informe le Conseil de la nomination de M. F. C. Fasende au poste de surintendant général, en remplacement de feu le général Wm Pierce, et de la promotion de M. P. O. Guérin aux fonctions de surintendant des districts inférieurs. Il annonce aussi la nomination de M. E. Crippen comme mécanicien de la machine à drainer de la rue Bienville, en remplacement de E. Cowart, démissionnaire. Référé au comité d'organisation.

Le même annonce au conseil que le 24 août expirera le contrat de M. Forrester pour le remorquage des bateaux à immondices. Référé au comité des finances.

Le voyer soumet comme suit une estimation des travaux de réparation de la voie en bois des rues Camp et Melpomène : Rue du Camp, $48,200 ; rue Melpomène, $103,960.

Les offres décachetées lundi pour la réparation de la cour civile de district et la construction d'une nouvelle voiture cellulaire sont soumises au Conseil ainsi qu'une notice dans laquelle il rappelle que l'annonce pour la demande d'offres pour le pavage de la rue Carondelet, de Milan à Berlin, est expirée.

M. Thos Patton demande la résiliation de son contrat pour la destruction des chiens, parce que ses employés sont susceptibles d'être poursuivis pour cruauté envers les animaux.

Rapport du contrôleur pour le mois de juin 1889 :

Balance au 1er juin....	$64,564 44
Recettes....	197,504 50
	$261,968 94
Dépenses....	191,669 35
Balance au 29 juin....	$70,299 59

Le sergent d'armes, M. John Hurley, soumet au Conseil une note de $1030 pour la réparation de la salle des séances du Conseil et de celle des comités.

Le comité de finances soumet un rapport défavorable à la résolution de M. Prague, ayant pour objet de payer sans examen, en vertu de la décision de la cour civile, les rôles de mars et avril 1888.

A cette résolution, le comité en a substitué une consistant à autoriser l'avocat de la ville à régler la question.

Le comité de finances soumet une ordonnance pour couvrir les frais de l'élection pour la taxe de drainage.

Le comité d'organisation se prononce favorablement au sujet des nominations suivantes :

André Stilley, commissaire de la prison de paroisse.

P. B. Harding, mécanicien de la machine à drainer de la rue d'Orléans.

Le Conseil confirme ces nominations.

Le Police Board demande qu'une lampe électrique soit établie dans le rayon du patrol wagon du 5me precinct.

Les personnes habitant dans le voisinage du No 275 rue South Rampart se plaignent de la fumée et de l'odeur émanant de la fabrique de conserves de porc, située à l'adresse ci-dessus.

MM. Hampel et Denis demandent l'autorisation de placer un tuyau souterrain allant de leur moulin à riz au fleuve.

Les propriétaires du Orleans Cotton Press se plaignent du mauvais état de la rue Hunter, de Tchoupitoulas à Peters.

Les habitants de la rue Delord, entre Claiborne et Willow, demandent une voie en bois construite aux frais de la ville.

Plusieurs pétitions sont lues au sujet des [illegible] [illegible] prises par le commissaire Lèche relativement à la voie [illegible], par M. [illegible] [illegible].

Les propriétaires de cette scierie et la Standard Oil Co. demandent de leur côté un pavage en bois de 8 pieds de large, lequel serait établi aux frais des pétitionnaires.

Pétition de la English Evangelical Lutherian Church, dans laquelle elle renouvelle ses plaintes relativement au passage des trains du Shell Beach.

M. John Everett demande qu'on lui fournisse des pavés pour activer les réparations entreprises par lui sur un terrain neutre de la rue St-Claude et duquel on lui a accordé l'usage.

Le comité des rues et débarcadères propose d'autoriser les propriétaires d'immeubles situés dans les rues qui doivent être pavées, à choisir le genre de bordure de la rue, pourvu qu'on n'emploie que des matériaux de premier ordre.

M. Clark demande le renvoi de l'ordonnance devant le comité. M. Landry déclare que l'ordonnance sert directement des mains du voyer et qu'elle a pour objet de ne pas surcharger ceux qui, sous cette mesure, ne consentiraient pas au pavage. M. Claiborne propose les bordures en pierre, dont la durée est plus longue et qui rendent un pavage plus propre.

L'ordonnance est rejetée par 12 contre 9, n'ayant pas réuni les 16 voix nécessaires à son adoption.

Le comité de finances propose de payer au Louisiana Retreat $2,195 pour l'entretien des aliénés. Voté.

Le même propose de signer un contrat pour le pavage de la rue Peniston, de St-Charles à Chestnut, avec du Gravier Rosetta. Voté.

Le comité des rues et débarcadères propose d'autoriser la Southern R. R. Co. à paver la rue N. Peters, de Douane à Conti, avec les pavés belges et aussi à construire un pont de 19 pieds de haut, traversant la rue Bienville et réunissant leurs locaux. Voté.

Le même comité propose de déclarer contraire à la loi le passage, rue Baronne, de Canal à Delord, de véhicules lourdement chargés, et de fixer la pénalité à $10 ou $20 d'amende et 10 ou 30 jours de prison.

Il est aussi proposé de défendre le stationnement des chars et locomotives dans les rues, l'ordonnance ne s'appliquant pas toutefois aux chars du chemin de fer de ceinture, le long du fleuve, alors qu'on en opère le chargement ou le déchargement. L'ordonnance ne s'appliquera pas non plus à la portion du chemin de fer de ceinture située sur l'avenue Louisiana, entre Water et Annonciation, et entre Dryades et la ligne principale. Voté.

M. Haag propose d'autoriser le Maire à signer, tel qu'il a été amendé, le contrat de la Firemen's Charitable Association. Voté.

Les ordonnances du mois de juillet relatives aux finances sont lues par le secrétaire.

M. Prague propose d'amender les spécifications consistant à ne plus réclamer de cautionnement aux entrepreneurs de pavage.

M. Brittin propose d'interdire aux conducteurs de camions et autres pesants véhicules de reculer ceux-ci contre le rebord des trottoirs plus longtemps que ne nécessite leur chargement ou leur déchargement.

M. Lynd propose d'amender les ordonnances existant déjà, de façon à y insérer en faveur de la Crescent City R. R. Co. l'autorisation de réunir la ligne de chars de la rue Coliseé avec sa propre ligne, par une voie passant rues Gaienne et Erato au lieu de Calliope ainsi que cela existait précédemment.

En outre, les chars de la ligne Annonciation seraient mis en circulation sur les voies de la rue du Colisée, la compagnie devant promettre en retour, de paver avec du gravier Rosetta, soit la rue Gaienne soit la rue Erato sur la longueur de ses voies.

M. Brittin propose d'autoriser l'avocat de la ville à employer trois employés à raison de $2400, chacun, et à nommer un sous-avocat à raison de $1800, lequel remplira les fonctions de secrétaire et devra être avocat.

M. Lambert propose d'autoriser la Morgan, Louisiana and Texas R. R. Co. à établir de nouvelles voies rue Delta.

M. Hall propose de demander une commission d'offres pour la construction de trottoir en face du cimetière de la rue Washington.

Le comité de finances propose d'inscrire de nouveau le nom de Michel McCoy aux rôles de mars et avril 1888.

M. Hall propose, pour éviter la confusion qui résulte de la nomination de comités spéciaux, de décharger tous ces comités. MM. Clark et Delavigne font objection à cette motion et le vote donne un résultat négatif, 11 oui et 11 non.

Le maire tranche la question en votant contre la motion.

M. Prague propose d'exhausser et réparer la rue Delta entre gravier et Canal.

M. Haner propose de porter de $75 à $100 le salaire du surintendant des alarmes d'incendie du 6me District.

M. Stockton propose de déclarer illégal pour tous les propriétaires de véhicules d'y attacher un timbre auquel seules ont droit les voitures d'ambulances d'assurance de police et les pompes.

M. Claiborne propose d'accepter l'offre de M. McNally, qui propose de réparer la Cour Civile pour $1893. Voté.

M. Clark propose ce qui suit :

Attendu que la Compagnie des Eaux en maintes circonstances n'a pas fourni la quantité d'eau nécessaire à la consommation, le voyer aura désormais le devoir de s'assurer journellement ou aussi souvent qu'il sera nécessaire, que la compagnie maintienne la pression nécessaire dans son réservoir.

Le voyer devra, le troisième mardi de chaque mois, soumettre son rapport mensuel sur les visites faites par lui.

M. Delavigne propose que toutes les propriétés sises en deçà des limites des fourrières ou ayant leur façade sur les rues qui ont été exhaussées et munies de fossés soient clôturées solidement.

Le Conseil s'ajourne à huitaine.

Arrestation.—Peter Kohl, dont le véhicule avait blessé Mme Doyle, hier matin, au coin des rues Rousseau et Ste-Marie, a été arrêté à Southport, par le caporal Boudousquié.

Paragraphes.—M. B. J. Schneider, qui fait pour $4800 de réparations à un immeuble situé encoignure St-Charles et Perdido, et cela sans permis du voyer, a été pour ce fait traduit devant les cours.

—Hier, à 5 heures 30 de l'après-midi, un poteau appartenant à la Louisiana Electric Light Co., est tombé sur le char No 76 de la ligne Esplanade et Bayou Bridge, et l'a endommagé pour environ $75.

—Parmi les personnes qui avaient été blessées dans le déraillement du train de voyageurs sur la ligne du Shell Beach, Mme Spears avait été confondue sur le moment dans le nombre des voyageurs les plus éprouvés. Or elle n'a subi que de légères contusions et a eu, vraisemblablement dit, plus de peur que de mal.

—Hier soir à 9 heures une discussion s'est élevée rue Lafayette près Bassin, entre Mary Thomas et George McKay. Pendant la dispute Mary Thomas a été blessée d'un coup de couteau à l'oreille par McKay qui s'est enfui. La blessée s'est fait soigner à l'hôpital où sa blessure a été déclarée sans gravité.

VINAIGRE PERRÈS (d'après M. Dujardin Beaumetz) :

Acide salicylique, 30 gr. ; acétate d'alumine, 30 gr. ; alcool d'Eucalyptus globulus, 100 gr. ; alcool de verveine, 100 gr. ; alcool de lavande, 100 grammes ; alcool de benjoin, 100 gr. ; acide acétique, 100 gr.

CUIR DE RUSSIE. — On obtient une odeur se rapprochant beaucoup de celle du cuir de Russie, en frottant le marequin avec un peu d'essence de bouleau.

On sait, du reste, que l'écorce de bouleau joue un rôle dans la préparation du véritable cuir de Russie.

M. Prud'homme cherche une villa à louer dans les environs de Paris.
—Est-on que l'air est sain dans cette localité ? s'informe-t-il.
—Oh ! monsieur, tout ce qu'il y a de meilleur. Chez nous, on devient centenaire en un rien de temps.

THE NEW-ORLEANS BEE.
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established in the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to advance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (16 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three [illegible].

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal la Presse.

Paris, 30 juillet—Le journal la Presse, organe boulangiste, accuse le gouvernement d'avoir falsifié 3,000,000 de manchettes d'élections, aux élections qui ont eu lieu dimanche pour les conseils généraux.

Les retours revisés indiquent que le général Boulanger a été élu dans 22 cantons.

Rentes françaises.

Paris, 30 juillet—Le trois pour cent est coté à 84 francs 45 centimes.

Navires de guerre français envoyés en Crète.

Paris, 30 juillet.—Deux navires de guerre français ont reçu l'ordre de se rendre en Crète.

Les élections générales.

Paris, 30 juillet—On rapporte que les élections générales n'auront pas lieu avant le mois de septembre ou octobre.

Les steamers Havre, Alsacienne et Eastern Prince.

Anvers, 30 juillet—Le steamer Havre est parti pour la Nouvelle-Orléans.

Gênes, 30 juillet—Le steamer Alsacienne est arrivé de la Nouvelle-Orléans.

Rouen, 30 juillet—Le steamer Eastern Prince est arrivé de la Nouvelle-Orléans.

Naufrage.

Brisbane, Queensland, 30 juillet—La barque anglaise *Malligate*, capitaine Sproat, partie de New Castle, N. S., pour San Francisco, a fait naufrage sur le récif Middleton. Une partie de son équipage manque à l'appel.

Le steamer Maasdam.

Londres, 30 juillet—Le steamer Maasdam, Capt. Vogelgesang, de la Ligne Hambourgeoise-Américaine de Hambourg, est parti de Southampton pour New York le 30 juillet.

Le journal Express.

Dublin, 30 juillet—Le journal Express (conservateur indépendant,) écrit : Le surplus du fonds d'indemnité Parnell excède 45,000 livres sterlin. Le compte indique que seulement 20,000 livres ont été employées à des dépenses légales causées par la Commission spéciale. Le balance, ajoute le même feuille, ne peut être employée légalement que parmi les tenanciers évincés, et par conséquent devrait être remise aux souscripteurs du dit fonds.

Le Sultan—M. Crispi.

Constantinople, 29 juillet.—Un conseil ministériel a été tenu ici, présidé par le Sultan. Il y a été décidé d'envoyer une nouvelle commission en Crète, pour essayer de régler les difficultés qui existent sur l'île.

Le conseil a résolu aussi d'envoyer huit bataillons de troupes sur l'île.

M. Crispi, le premier ministre italien, a conseillé au gouvernement turc d'essayer de concilier les Crétois, et de ne pas éviter d'avoir recours à la médiation d'une puissance européenne.

L'Italie, dit le premier ministre, conjointement avec les autres puissances ne consentira pas à l'annexion de l'île par la Grèce.

La Turquie et la Crète.

Constantinople, 30 juillet.—La commission que la Cour ministérielle a décidé d'envoyer en Crète, sera composée de deux musulmans, deux chrétiens pour représenter la majorité chrétienne dans l'assemblée crétoise et de deux représentants des insurgés.

M. Artinsky, le gouverneur de Crète, est rappelé et est parti pour Constantinople.

Le gouvernement grec.

Athènes, 30 juillet—Le gouvernement grec pense qu'on arrivera à un règlement pacifique des troubles en Crète.

Tempête.

St-Louis, 30 juillet — Une violente tempête a éclaté hier après-midi sur New Madrid et les environs, causant des dommages considérables aux récoltes de coton et de maïs.

L'*Arkansas City* et le *Carl Schurz*, qui se trouvaient à New Madrid, ont été détruits. Perte, $14,000.

Les entrepôts à Tiptonville et l'*landing* ont été démolis.

Le gouverneur Francis—Démenti.

St-Louis, 30 juillet.—Le gouverneur Francis est de retour de New-York. Il nie qu'il soit allé dans cette dernière ville ainsi qu'on l'a annoncé, pour prendre le parti des marchands, à Jay Gould. Il ajoute même qu'il n'a pas rencontré ce dernier à New York.

Les insurgés.

Zanzibar, 30 juillet—Les insurgés bloquent le chemin pour se rendre à Mpwapwa.

Terrible désastre.

Havane, 30 juillet—Il y a eu un grand incendie à San Luis, village près de Santiago de Cuba. Soixante maisons ont été détruites et deux enfants ont été brûlés vifs.

Arrestation.

Dubuque, Iowa, 30 juillet — Horts, qui, allègue-t-on, a fait un faux de $16,000 a été arrêté. On attend l'arrivée d'un détective de Lewiston, Pa, qui doit le conduire en cette dernière ville. Il est accusé de vol aussi à Osceola, Iowa.

Tremblement de terre.

Yokohama, 29 juillet.—Une dépêche reçue aujourd'hui de Nagasaki, annonce qu'un épouvantable tremblement de terre a eu lieu dans la partie ouest de l'île Kiusiu.

La ville de Umosten a été détruite et un grand nombre de personnes ont péri. La perte causée à la propriété est immense.

Tentative de suicide.

Louisville, Ky., 30 juillet—Charles Dilger, qui doit être pendu demain, pour avoir tué deux agents de police au mois d'août dernier, a essayé de se suicider ce matin dans sa cellule.

Faillites.

Pass Christian, Miss., 30 juillet—M. Geo. P. Brandt, négociant, a fait faillite aujourd'hui.

Le Président Harrison.

Deer Park, Md, 30 juillet—Le Président a nommé le général McNeely secrétaire intérimaire de la guerre pendant l'absence de M. Proctor.

Le Prof. Mendenhole a été nommé membre du "Lighthouse Board", en remplacement du Prof. Hilgard.

Le président avait, ce matin, devant lui les papiers relatifs à l'affaire Martin, un meurtrier de l'Arkansas, qui fait appel à la clémence de l'Exécutif. Aucune décision n'a été prise encore par le président.

On peut s'attendre à une grande liste de nominations après le retour du président à Washington vers la fin de la semaine.

Funérailles du Col. A. E. Jones.

Cincinnati, 30 juillet—Depuis longtemps on n'avait vu cortège aussi nombreux que celui qui a ponsuit aux funérailles du Col. A. E. Jones, mort mercredi. Il était aimé et estimé de tout le monde et avait servi avec distinction dans l'armée.

La dépouille mortelle a été escortée au cimetière Spring Grove par le premier régiment des Gardes Nationaux de l'Ohio et une batterie d'artillerie. Le gouverneur Foraker et une partie de son état-major figuraient dans le cortège. Le cheval de bataille du col. Jones marchait derrière le cercueil.

Le projet d'Exposition.

New York, 30 juillet—Le comité de la Chambre de Commerce chargé de prendre les mesures nécessaires relativement à l'Exposition projetée pour 1892 a tenu sa première séance aujourd'hui. Vingt-quatre des soixante membres étaient présents.

Une correspondance par le câble, reçue de M. Whitelaw Reid, ministre des Etats-Unis en France, relativement aux recettes et aux dépenses de l'Exposition de Paris actuelle, a été lue et démontre que les recettes sont de 48,560,000 francs et que les dépenses sont portées à 45,500,000 francs.

Une lettre datée du 29 juillet, de Marion, Mass., et signée Grover Cleveland a été lue.

L'ex-président dit qu'il regrette de ne pouvoir assister à la séance, mais il ferait ce qui dépendra de lui pour aider le comité dont il a été nommé membre. Il ajoute que toutes ses sympathies sont avec ce mouvement.

WASHINGTON.

Les secrétaires Tracy et Proctor.

Washington, D. C., 30 juillet. — Le secrétaire Tracy sera demain au Département de la guerre.

Le secrétaire Proctor a écrit qu'il arriverait à Washington à la fin de la semaine.

M. Walker Blaine se rendra demain à Bar Harbor pour affaires ayant trait au Département d'Etat.

La visite prochaine du Président à Boston.

Washington, D. C., 30 juillet—Les dernières dispositions ont été prises pour le voyage du Président Harrison à Bar Harbor, la semaine prochaine. Il partira d'ici le 6 août à 9 heures 30 minutes, dans un wagon spécial, attaché au "Limited Express" pour New York sur le Pennsylvania RR., puis il prendra, le même jour dans l'après-midi, le bateau de Fall River pour Boston.

Il passera la journée et la nuit du 7 à Boston et partira, le 8, pour Bar Harbor, Maine. Le Président se prononcera pas de discours en route. Il sera accompagné par son secrétaire privé M. Halford et, on le croit, par Mme Harrison aussi ; mais il n'y a rien de certain quant au départ de celle-ci.

Le successeur de feu le juge Matthews.

Washington, 30 juillet—Beaucoup de personnes croient que M. Miller sera nommé à la Cour Suprême des Etats-Unis. S'il en était ainsi, le secrétaire Noble serait transféré au département de la Justice et le général Clarkson serait nommé secrétaire de l'Intérieur. Dans les circonstances actuelles, il est concédé qu'il faut une main ferme, et une politique habile pour conduire le département de l'Intérieur, à cause de la situation incertaine du parti républicain dans l'ouest et le nord-ouest.

Il est aussi question de MM. Gresham et Hoar pour ce poste élevé, mais il est peu probable que l'on arrive à décider celui-ci à se retirer du Sénat.

Ces jours derniers on a mentionné aussi les noms de l'ex-maître de poste général Creswell, du Maryland ; du général Phillips, de la Caroline du Nord ; de Henry (Hitchcock, un des avocats les plus marquants du Missouri, et du juge Woods, de l'Indiana. Jusqu'ici on ne sait rien de positif.

Le steamer Thetis.

Washington, D. C., 30 juillet—Le télégramme suivant a été reçu aujourd'hui par le secrétaire de la marine de San-Francisco :

Le "Thetis" est arrivé de l'Océan Arctique à St-Michael, mer Behring le 8 juillet avec une partie des survivants de la barque "Little Ohio," de New Bedford, Mass., qui a fait naufrage à la Pointe Espérance, Océan Arctique, le 3 octobre 1888. Sur les 33 hommes qui se trouvaient à bord, huit seulement ont survécu. Leurs noms sont : Edward Nelson ; E. W. Taft ; Anton Bogule ; James Roy ; Fred'k W. Swarts ; Enos Yaco ; F. Pease et Samuel Brown.

Le meurtrier du Dr Cronin.

Winnipeg, Man., 30 juillet.—Les juges ont rendu aujourd'hui leur décision dans l'affaire d'appel de Martin Burke.

Le juge président Taylor et les juges Dubuc et Killam ont décidé qu'il n'y avait pas de raisons pour renverser la décision du juge Bain, qui a déclaré que Burke devait être extradé. On attend maintenant que l'ordre arrivé d'Ottawa pour livrer Burke aux détectives de Chicago.

Suicide.

Fond du Lac, Wis., 30 juillet.—Mme Ed. Loomis, résidant sur une ferme dans la ville d'Osceola, s'est suicidée, dimanche matin à 6 heures, en prenant de la strychnine.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Hermosie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytania et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Bienville et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Calliope.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2me Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt de L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 15, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochablave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 20, Domaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 2 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sucre, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 3, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Bayou.
414 Pauger et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
512 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
613 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
612 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Barracks et Dauphine.

ANNONCE JUDICIAIRE
Rosalie [illegible], épouse de Octave Mille, et Léonce Marcin vs Jacob Fuhr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Goodchildren, Marigny et Urquhart, ayant [illegible] pieds [illegible] pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de cent dix-huit pieds, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible]

CHLORO-NAPTHOLEUM prévient la décomposition ou putréfaction, et assainit votre corps. 7juil—3m

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex.	7:00 am	No 4 Fast Mail	7:00 am
No 6 Coast	9:00 am	No 6 Coast	3:40 pm
No 1 Fast Mail	7:30 pm	No 2 Lim. Ex.	3:15 pm
No 7, Exc. di. manche	9:30 pm	No 8, Exc. di. manche	7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Passen.	11:00 am	No 2 Passen.	9:15 am
No 3 Chic. and N. O. Lim.	7:30 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex.	8:00 pm
No 5, Exc. di. manche	8:45 pm	No 5, Exc. di. manche	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

Arrivée.		Départ.	
No 52 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	9:00 am
No 54 R. R. Local	10:25 am	No 53 R. R. Local	5:30 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1 Limited	11:00 am	No 2 Limited	3:55 pm
No 5 Fast line	6:30 am	No 6 Fast line	7:15 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9:50 am	No 2	4:50 pm
No 3	9:45 pm	No 4	8:45 am
No 5	10:10 am	No 6	6:10 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

Arrivée.		Départ.	
No 19 Califor.	8:10 pm	No 20 Califor.	11:35 am
No 17 Local	9:55 am	No 18 Local	7:20 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche. 8:30 a.m., 4:00 p.m., 6:00 p.m. — Tous les jours excepté le dimanche. [illegible]
Dimanches seulement. [illegible]

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.
Le dimanche.
Arrivée.... 7:00 pm | Départ.... 7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée.... 9:45 am | Départ.... 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 31 JUILLET 1889.

Ouachita River—H HANNA BLANKS, à 5 P M
Bayou Têche—E. W. COLE, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Grand Lake—WARREN, à 5 P M
Point Coupée—MABEL COMEAUX, à 11 A M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

JEUDI, 1er AOUT 1889.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Bayou Goula—ASSUMPTION, à 12 M

Fleuve et rivières

St-Louis, 30 juillet—Le fleuve a 12 pieds 6 pouces et monte. Départ New South pour Paducah, City of Cairo pour Natchez. Temps doux et agréable.

Cairo, 30 juillet—Le fleuve a 21 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et agréable. Arrivés My Choice de St-Louis 7 p m, Henry Lowrey de St-Louis 7 p m, City of Monroe de Natchez 7 p m, H M Hoxie de la Nlle-Orléans minuit. Départ My Choice pour St-Louis, minuit, H M Hoxie pour St-Louis 1 a m, Henry Lowrey pour la Nlle-Orléans 6 a m.

Evansville, 30 juillet—La rivière a 15 pieds 1 pouce et monte. Temps clair.
Le soir—La rivière a 16 pieds 2 pouces et monte. Temps clair.

Louisville, 30 juillet—La rivière monte —7 pieds 11 pouces dans le canal, 5 pieds 9 pouces aux chutes. Temps beau et agréable.

Louisville, 30 juillet, soir—La rivière monte —8 pieds 1 pouce dans le canal ; 5 pieds 11 pouces aux chutes. Temps beau et chaud.

Cincinnati, 30 juillet—La rivière a 15 pieds et est stationnaire. Temps couvert, thermomètre 76.
Le soir—La rivière a 17 pieds 11 pouces et baisse. Temps beau.

Pittsburg, 30 juillet—La rivière a 4 pieds 7 pouces et baisse. Temps beau et chaud.

Wheeling, 30 juillet—La rivière a 15 pieds et monte. Temps couvert.

Memphis, 30 juillet—Le fleuve baisse. Départ Golden Rule pour Cincinnati 11 a m. Temps clair.

Memphis, 30 juillet, soir—Le fleuve a baissé de 4 pouces. Temps clair et agréable. Arrivés Belle Memphis de Natchez 1 p m, City of Vicksburg de St-Louis 2 p m. Départ Belle Memphis pour Natchez 5 p m, City of Vicksburg pour Natchez 8 p m, F M Fulmis et barges pour [illegible].

Les Passes.

Port Eads, 30 juillet, 6 pm—Vent du nord. Arrivés à 6:30 a m, steamship allemand Essonia capitaine Mogin de Vera Cruz via Tampico ; à 8 a m, steamship Aransas capitaine Staples, de la Havane ; à 7:30 a m, steamship anglais Foxhall, capitaine Lossilo, de Port Limon.
Départs steamships Yodamondale et Blackfield pour Rouen via Newport News.

Marchés.

Paris, 30 juillet—Les rentes 3 pour cent 84 francs 45c.

Havane, 30 juillet—Or espagnol 237 1/4 à 237 1/2. Change calme. Sucre calme.

New-York, 30 juillet—Coton ferme. Middling Uplands 11 5/16. Middling Orleans 11 9/16. Ventes 137 balles.

Futurs—calmes et fermes à l'ouverture. Livraison en juillet 10.97 ; août 10.62 ; septembre 10.17 ; octobre 9.94 ; novembre 9.87 ; décembre 9.86 ; janvier 9.94 ; février 10.00 ; mars 10.07 ; avril 10.14 ; mai 10.22 ; juin 10.28.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 30 JUILLET 1889.

A LA QUARANTAINE.

Steamship [allemand] Essonia, Mogin, Vera Cruz via Tampico.
Steamship (amé) Aransas, Staples, Havane.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship El Paso, Quick, New-York.
Steamship Hudson, Freeman, New York.
Goélette Francis et Louise, Donaldson, Apalachicola.

ARRIVÉS.

Steamship (amé) Floridian, Sandrey, Liverpool, via Colon, Kingston, Ja. et Port au Prince (précédemment rapporté à la Quarantaine).
Steamship (ang) Daniel, Chapman, St-Lucia, Ja. (précédemment rapporté à la Quarantaine).
Steamship (ang) Foxhall, Lossilo, Port Limon.

BATEAUX A VAPEUR.

H Hanna Blanks, Dalabouseur, Monroe.
Warren, Hennisson, Grand Lake.
Neptune, Koons, Bas du fleuve.
Mandolin, Grivot, Bend, avec barges.

IMPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Foxhall—12,000 régimes figues bananes.
HAVANE — par steamship Nymphaea—15,000 sacs sucre.

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer H Hanna Blanks—Fret assorti.
GRAND LAKE—par steamer Warren—14 balles coton 645 sacs graine coton et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—48 barils mélasse et fret assorti.
BENDS—par steamer Mandolin—350 sacs graine coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—660 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—266 balles coton 27 boucauts tabac, et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1659 barils farine et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—36 balles coton 1860 sacs farine graine coton et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—15 balles coton 500 sacs tourteaux et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—375 sacs sel 3 barils vin et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—2 balles coton et fret assorti.

Liste des navires en route pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Morgan City, Gardner.... parti 24 juil
Steamship New Orleans, Kelsey.... parti 27 juillet
Steamship El Mundo, Quick.... parti 27 juillet
Steamship Algiers, Mason.... parti 31 juillet

BALTIMORE
Goélette Ariosto [illegible], Simmonager. 21 [illegible]

LIVERPOOL.
Steamship Australian, Peter.... parti 6 juin
Steamship Venezuelan, Highton.... parti 22 juin
Steamship Astor, James.... parti 20 juin
Steamship Caribbean, Daniel.... parti 29 juin
Steamship Bernard Hall, Alexander.... parti 4 juil
Steamship Counsellor, Lang.... parti 22 juin
Steamship Bulgarian, Chandler.... parti 6 juil
Steamship Californian, Plakthall.... parti 13 juil
Steamship Inventor, Jones.... parti 18 juillet
Steamship Texas, King.... parti 20 juillet
Steamship Andean, Wade.... parti 18 juillet
Steamship Professor, Heller.... parti 15 juillet
Steamship Navigator, Woodruck.... parti 19 juil

MONTEVIDEO.
Steamship Ruman, Pieno.... parti 26 juillet

LONDRES.
Steamship European, Johnston.... parti 27 juil

COLON.
Steamship Bernard Hall, Alexander, parti 20 juil

HAMBOURG.
Navire Stephan, Gaiarde.... parti 12 juin

HAVANE.
Steamship Pio IX, Llorca.... parti 25 juillet

ARCHANGEL.
Steamship Lesken.... parti 20 juin

RIO DE JANEIRO.
Navire Amerika, Seeau.... parti 26 juillet
Barque Manhala XI, Marquis.... parti 26 juin

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms		Destination	Accostage
[illegible]		STEAMERS.	
Hesperia		[illegible]	
Bessie Lewis		[illegible]	
Brookwater		Havre	de Esp., 16
Cumberland		Liverpool	1er Esp., 15
Ceylon		Brême et Londres	1er Esp., 12
[illegible]		New York	de Esp., 14
[illegible]		Liverpool	Alger
Daniel		[illegible]	2e dist. 10
Elliott		[illegible]	rue du
Essonia		[illegible]	2e dist. 10
Floridian		[illegible]	2e dist. 20
Foxhall		Port Limon	1er dist. 27
Hutchinson		[illegible]	1er dist. 14
Nymphea		Havre	Alger
Paris		[illegible]	2e dist. 27
Progresso		[illegible]	2e dist. 41
V G Haves		[illegible]	2e dist. 26
Whitney		[illegible]	Alger
		BARQUES.	
D R Wolfe		[illegible]	1er dist. 27
Manatla		[illegible]	1er dist. 36
		GOÉLETTES.	
Goldie		[illegible]	2e dist. 13
[illegible]		[illegible]	2e dist. 12
J A Berry		[illegible]	2e dist. 21
[illegible]		[illegible]	[illegible]
Jos F Sparhawk		[illegible]	2e dist. 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété de valeur améliorée et des machines de prix, etc., pour une fabrique de cordages.

L. Wallaberry & Cie. vs. La Atlas Steam Cordage Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 27,466—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toute la propriété qui y a été ajoutée par ladite compagnie pour l'usage et l'amélioration de la propriété, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, Fulton, Lafayette et Girod, et désignés comme lots numéros treize, quatorze et quinze, sur un plan dressé par Hugh Grant, arpenteur, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex notaire en cette ville ; lesquels dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent comme suit à savoir : le lot numéro treize, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, sur cent dix-neuf pieds sept pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro douze, et cent dix-neuf pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot numéro quatorze ; le lot numéro quatorze, toute mesure américaine ; le lot numéro quatorze mesure vingt quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle-Levée, sur une profondeur de cent dix-neuf pieds neuf pouces et deux lignes sur la ligne de côté le divisant du lot numéro treize, et cent dix-neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot numéro quinze, s'étendant de la dite rue Fulton à Peters, anciennement Nouvelle Levée ; et le lot numéro quinze mesurant, en mesure américaine, vingt-quatre pieds trois pouces et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt-quatre pieds deux pouces et sept lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur une profondeur de cent vingt pieds un pouce et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté face à la rue Girod, et cent dix neuf pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui la divise du lot numéro quatorze formant l'encoignure des rues Girod et Peters et aussi de Fulton et Girod. 2° aussi les machines, bouilloires, arbres de couche, poulies et toutes machines, tout ce qui y appartient, installations, outils, accessoires, ameublement dans les dites bâtisses et tout ce qui y appartient ; le terrain, les bâtisses, machines, bouilloires, arbres de couche, etc., tout ce qui est décrit ci-dessus appartenant au défendeur et constituant la Atlas Cordage Factory.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 juil—23 29—5 12 19 24 août

ANNONCE JUDICIAIRE.
Michael McQuade vs. Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,129—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Cinq terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 29, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr. notaire, le 22 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente [30] pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq [105] pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville, avec les droits, titres, intérêts, réclamation et demande à un morceau de terre, trente [30] pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'îlet borné par les l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, ayant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr., notaire, le 22 décembre 1870, chacun, trente [30] pieds de façade sur rue Arabella, sur une profondeur de cent cinq [105] pieds ; entre lignes parallèles. Le terrain 15 formant le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Flanagan, par acte pardevant H. E. Kar, notaire, le 20 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° En argent comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit dix-huit cent dollars ($1800) avec les intérêts de huit pour cent par an à partir du 20 janvier 1887 jusqu'à parfait paiement ; 5 [illegible] d'honoraires d'avocat sur le montant du principal et intérêt de la dite réclamation ; un dollar pour une copie et les frais de procès ainsi que toutes les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement d'un billet à ordre de dix huit cent ($1800) dollars souscrit par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, sous la date du 20 janvier 1887 et payable trois ans après cette date, avec intérêt de huit pour cent par an à partir de sa date jusqu'à parfait paiement et garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété consentie dans un acte passé pardevant H. E. Kar, notaire, le 20 janvier 1887. L'acquéreur assumant toutes les obligations de l'acte hypothécaire ci-dessus, quant aux honoraires d'avocat, assurance, etc.

3° Et le reste du prix d'adjudication, s'il y en a un, comptant sur les lieux.

En cas que le prix offert pour la propriété, soit, après déduction faite des honoraires, frais et taxes au comptant, soit moindre que le montant de la réclamation du demandeur et de l'intérêt résulté du billet à ordre ci-dessus mentionné plus haut, alors, après le lieu, l'acquéreur paiera comptant la somme et les [illegible] échues à la réclamation du demandeur et s'assumer le dit billet décrit plus haut encore pour le montant du pro rata échéant au [illegible].
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 juil—9 16 23 30—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en partage dans l'affaire de Lievin De Poorter vs. Théodule Picou et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Division A—No 27,223—En vertu d'un jugement rendu le 25 juin 1889 et signé le 25 juin 1889 et d'un ordre de Cour en date du 12 juillet 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et par entente mutuelle des parties intéressées dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 14 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre No 17, dans l'îlet No 265, Troisième District Municipal de cette ville, borné par les rues Bourgogne ou Craps, Remparts ou Love, St Antoine et Bagatelle ou Bourbon et mesurant trente huit pieds (38) de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de cent vingt-huit (128) pieds. Ensemble avec toutes les droits, voies, etc., qui y trouvent.

Conditions. — Trente-deux quatre-vingtièmes (32/80) du prix de l'adjudication comptant et le reste, à savoir : Quarante-neuf quatre-vingtièmes (49/80), une moitié au plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un an de crédit avec intérêt de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur le billet de l'acquéreur, etc. L'acquéreur assumera en sus du prix toutes les taxes de 1889 et un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13juil—13 20 27—3 10 14août.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de deux terrains de valeur rue Erato, entre les rues Baronne et Carondelet, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus comme le "Geddes Hall."

François Tajeque, Joseph A. Shakspeare, échangé, vs George D. Geddes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,212—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 août 1889, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'îlet borné par les rues Erato, Baronne, Thalie et Carondelet, d'après un plan par C. A. de Armas, daté le 4 septembre 1856 et déposé dans le bureau de C. de Armas, notaire, le 18 mars 1857, les dits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant, mesure américaine, comme suit :

Lot No 2, trente-trois pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Erato sur cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur, et le No 3, trente-trois pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Erato, sur cent vingt-deux pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur. Lesquels terrains ont été achetés par le défendeur de Charles Laner, d'après un acte passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, daté le 8 mai 1888.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—août 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Veuve H. Tudury vs Henry Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,469—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 24 août 1889, à midi, de la propriété ci-après désignée, à savoir :

Une portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante-un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville, sur une profondeur, de deux cent dix pieds neuf pouces entre lignes parallèles, de deux cent dix pieds neuf pouces six lignes. La dite portion de terre est bornée sur le côté vers la rue Johnson, par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Clémence Griffon et l'autre propriété de la succession d'Hypolite Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par la portion de terre appartenant à la succession susdite, et composée du lot numéro dix-neuf et de la portion des lots numéros dix-huit, quatorze, treize, douze, huit et sept dans l'îlet numéro Trente-sept, sur un plan de Allou d'Hémécourt, en date du 16 juillet 1852, déposé à l'étude de F.G. Ouvellier, alors notaire en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ni réserve. Etant la même propriété acquise par le dit Henry Weber de la succession d'Hypolite Griffon, par acte passé le 11 février 1865 pardevant le dit notaire F. G. Ouvellier, enregistré au bureau de transport de cette ville, livre 84, folio 361.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 juillet—24 30—6 13 20 24 août.

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	30

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime.

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans.

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier.

Un Bulletin Commercial.

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :
73......CHARTRES......73